



Narbonne, le 17 juin 2020

Mme la Directrice académique
des services de l'Éducation nationale de l'Aude

Objet : Phase d'ajustement du mouvement 1er degré

Madame La Directrice Académique,

Dans un contexte de mouvement intra-départemental qui applique la nouvelle loi de la transformation de la Fonction Publique, le SE-Unsa déplore l'absence de vœux sur postes pour la phase d'ajustement du mouvement.

En effet, pour le SE-Unsa, il est évident que décliner la phase d'ajustement en fonction du premier vœu de la phase informatisée est une erreur. Les choix des collègues dans la phase informatisée pour un poste à titre définitif ne peuvent pas être les mêmes que dans la phase d'ajustement pour un poste provisoire.

Selon nos informations, dans les Pyrénées-Orientales, département situé également dans notre académie, une seconde phase du mouvement avec des vœux sur postes sera organisée.

Dans l'Aude en revanche, cette possibilité n'est pas accessible pour nos collègues.

Le SE-Unsa 11 vous demande de bien vouloir organiser cette phase d'ajustement avec des vœux sur postes.

Je vous précise que le SE-Unsa interviendra auprès du rectorat pour que cette phase de vœux sur postes soit généralisée à l'ensemble des départements de l'académie.

Dans l'attente de votre décision je l'espère favorable, veuillez croire, Madame l'Inspectrice d'Académie, à mon profond attachement à l'École Publique Laïque.

Anne Marty
Secrétaire Départementale du SE UNSA 11